

MIRABEL

VOUS INFORME

Vol. 7, n° 23

Novembre 2021



M. François Allaire posant fièrement devant le mur érigé en son honneur.



M. Allaire entouré de M. Michel Lauzon et M. Robert Charron, conseillers municipaux, M. Patrick Charbonneau, maire suppléant au moment de l'événement, Mme Guylaine Coursol, M. Marc Laurin et M. François Bélanger, conseillers municipaux.



M. Allaire en compagnie de sa femme.

La Ville de Mirabel inaugure l'Espace François Allaire

LE 21 OCTOBRE DERNIER AVAIT LIEU L'INAUGURATION DE L'ESPACE FRANÇOIS ALLAIRE, SITUÉ DANS L'AIRE PUBLIQUE DE L'ARÉNA DU VAL-D'ESPOIR, SECTEUR DE SAINT-JANVIER, NOUVELLEMENT RÉNOVÉE AVEC L'AJOUT D'UNE DEUXIÈME GLACE. POUR SOULIGNER LE MOMENT, LA FAMILLE ET LES AMIS DE M. ALLAIRE ÉTAIENT RÉUNIS AFIN DE LUI RENDRE UN HOMMAGE POUR SON APPORT DANS LE MONDE DU HOCKEY À MIRABEL AINSI QU'AU NIVEAU NATIONAL.

Lors de l'événement, M. Robert Charron, conseiller municipal et initiateur du projet, a expliqué l'impact que M. Allaire a eu sur le hockey non seulement à Mirabel, mais aussi à l'échelle nationale, à titre d'entraîneur des gardiens de but de la Ligue nationale de hockey (LNH). Il a conclu en mentionnant qu'il souhaitait que M. Allaire soit reconnu à sa juste valeur, à titre de bâtisseur au Temple de la renommée de la LNH.

Un hommage a également été rendu à M. Allaire par son ancien patron, M. Luc St-Jean, ancien directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Mirabel. Ce dernier a souligné la passion de M. Allaire pour le hockey ainsi que son implication dans la formation de jeunes hockeyeurs de la région par le biais de l'école de hockey Co-Jean.

L'inauguration s'est conclue avec la diffusion d'une vidéo contenant les témoignages de trois anciens gardiens de but de la LNH, en l'occurrence M. Jocelyn Thibault, M. Jean-Sébastien Giguère et M. Patrick Lalime, qui ont tenu à souligner l'importance qu'a eu M. Allaire dans l'évolution de leur carrière respective ainsi qu'auprès de nombreux gardiens de but québécois.

François Allaire, natif du secteur de Saint-Janvier, a débuté sa carrière d'entraîneur de gardiens de but avec les Canadiens de Montréal, de 1984 à 1996, une fonction qu'il a façonnée après avoir complété ses études en activité physique à l'Université de Sherbrooke. Il a ensuite poursuivi sa carrière avec l'équipe des Ducks d'Anaheim, en Californie, de 1997 à 2009, avec les Maple Leafs de Toronto, de 2009 à 2012, et avec l'Avalanche du Colorado, de 2013 à 2017.

Il agit présentement à titre de consultant pour les Panthers de la Floride.

Le projet de l'Espace François Allaire a vu le jour grâce à la collaboration d'élus municipaux et à l'implication du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et du Service des communications de la Ville de Mirabel, qui désiraient mettre en lumière la réussite de Mirabellois s'étant particulièrement illustrés sur la scène sportive nationale et internationale.



ÉLECTION MUNICIPALE
RÉSULTATS EN PAGES 2 ET 3



Élection municipale 2021

Résultats pour les postes de maire et de conseillers

Au terme de l'élection municipale 2021, la Ville de Mirabel présente les résultats obtenus par les candidats des deux partis. À noter que ces résultats sont pour le moment non officiels. En effet, ces derniers seront officialisés le vendredi 12 novembre 2021.

EN BREF

Taux de participation : **33,97 %**
 Nombre de votes valides : **15 139**
 Nombre de votes rejetés : **258**
 Nombre d'électeurs inscrits : **45 322**

POSTE DE MAIRE



ÉLU

PATRICK CHARBONNEAU
 ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU

8 797 **57,13 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE



DAVID MARRA-HURTUBISE
 MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL

6 342 **41,19 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 1



RÉÉLU
MICHEL LAUZON
 ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU

733 **55,15 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE



JONATHAN THÉRIEN
 MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL

564 **42,44 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 2



RÉÉLUE
GUYLAINE COURSOL
 ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU

906 **67,26 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE



JULIE TRÉPANIÉ
 MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL

428 **31,77 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 3



DAVID BÉLANGER
 MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL

570 **39,09 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE



RÉÉLU
ROBERT CHARRON
 ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU

861 **59,05 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 4



RÉÉLU
FRANÇOIS BÉLANGER
 ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU

724 **49,56 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE



PATRICK REBELO
 MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL

703 **48,12 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 5



JONATHAN LANDRY-LECLERC
 MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL

509 **37,84 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE



ÉLUE
ROXANNE THERRIEN
 ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU

804 **59,78 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 6



STÉPHANIE BÉLAND
 MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL

728 **40,22 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE



RÉÉLUE
FRANCINE CHARLES
 ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU

1 061 **58,62 %**
 NOMBRE DE VOTES POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 7



YANNICK BIBEAU
ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU
787 46,68 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE



ÉLUE
ÉMILIE DERGANÇ
MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL
889 52,73 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 8



RÉÉLUE
ISABELLE GAUTHIER
ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU
1 101 69,11 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE



MICHÈLE ROBITAILLE
MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL
477 29,94 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 9

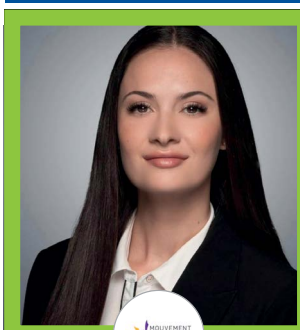


ROLAND GRENIER
MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL
628 35,74 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE



RÉÉLU
MARC LAURIN
ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU
1 103 62,78 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE

POSTE DE CONSEILLER | DISTRICT 10



ÉLUE
CATHERINE MARÉCHAL
MOUVEMENT CITOYEN MIRABEL
932 57,64 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE



MARIE ST-AUBIN
ACTION MIRABEL - ÉQUIPE CHARBONNEAU
655 40,51 %
NOMBRE DE VOTES | POURCENTAGE DU VOTE



Un sondage sur les habitudes de transport

Dans le but de soutenir la planification et l'amélioration de la mobilité dans un contexte en transformation et, en prélude à la réalisation de l'Enquête Origine-Destination de 2023, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) lance l'enquête *Perspectives mobilité*. Ce coup de sonde permettra à l'ARTM de mieux suivre l'évolution des nouvelles habitudes de déplacement dans la région métropolitaine de Montréal suite aux impacts de la pandémie de Covid-19, notamment. Les résultats de l'enquête *Perspectives mobilité* seront dévoilés au printemps 2022.

Jusqu'au 30 novembre, l'ARTM invite donc les citoyens, les étudiants et les travailleurs à remplir le questionnaire en ligne, au **2021.mobilité.quebec**, et ce, peu importe le mode de transport utilisé : automobile, transport collectif (régulier et adapté) et modes actifs (marche et vélo). En répondant au questionnaire en ligne, les participants courent la chance de gagner l'un des cinq prix en argent d'une valeur de 100 \$ à 500 \$.



Du 2 au 18 décembre, retrouvons-nous au cœur de la fête ! Parce que nous aimons les histoires rocambolesques, les péripéties de personnages légendaires et les histoires incroyables, le Petit Théâtre du Nord vous a concocté une courteline d'aventures mariant la musique endiablée, le pain d'épice et le feu de camp ! Six auteurs et autrices vous feront vivre une soirée remplie d'aventures inspirées du terroir laurentien.

Achetez vos billets dès maintenant, les places sont limitées !

Rappelons que les Mirabellois bénéficient d'un tarif préférentiel, sur présentation d'une preuve de résidence.

450 419-8755 | petittheatredunord.com

[Facebook.com/LE.PTDN](https://www.facebook.com/LE.PTDN)

305, chemin de la Grande-Côte, Boisbriand

Diagnostic de mobilité de Mirabel



Le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté, le 13 septembre dernier, le Diagnostic de mobilité de Mirabel, réalisé conjointement avec le ministère des Transports. Ce diagnostic dresse un portrait exhaustif de la situation en matière de mobilité à Mirabel.

En somme, les objectifs de cet exercice étaient de dresser un portrait actuel de l'aménagement des transports; d'identifier les tendances et le portrait prévisible de l'aménagement et des transports; de cibler les faits saillants de la mobilité multimodale; d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces et les enjeux du territoire, ainsi que de faciliter la planification d'intervention en matière de mobilité durable.

Pour ce faire, plusieurs aspects ont dû être analysés et documentés. Entre autres, un portrait territorial actuel et prévisible, tenant compte de l'organisation du territoire, des infrastructures de transport, du portrait socio-économique de Mirabel et des potentiels de développement, a été réalisé.

Aussi, on a dressé un portrait des déplacements actuels et prévisibles en étudiant lesdits déplacements et les zones d'activités, ainsi qu'en établissant des projections pour les déplacements futurs, la référence étant l'année 2036. L'état et la sollicitation des réseaux ont également été analysés, en tenant compte notamment de la circulation, de la sécurité et des accidents, du transport actif et du transport collectif.

Au terme de l'analyse, une synthèse résumant les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour Mirabel en matière de mobilité a été élaborée. À partir de cet état de la situation, le prochain conseil municipal établira ses priorités d'intervention et son plan d'action pour les prochaines années, afin de favoriser la mobilité sur le territoire de Mirabel.



Remisage et entreposage de véhicules récréatifs

À l'approche de la saison hivernale, voici quelques rappels concernant le remisage et l'entreposage de véhicules récréatifs sur votre propriété.

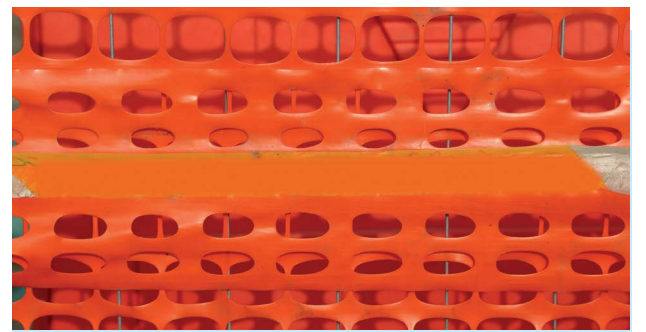
Entre le 15 novembre et le 1^{er} mai de l'année suivante, le remisage et le stationnement d'équipements récréatifs tels que les remorques, les tentes-caravanes, les caravanes à sellette, les véhicules motorisés, les embarcations de plaisance et autres véhicules récréatifs ne sont permis qu'en cour latérale et arrière de

votre propriété résidentielle, à une distance minimale de 0,75 mètre de toute limite de propriété.

Durant la période hivernale, les véhicules récréatifs ne doivent jamais dépasser la façade avant de votre maison ou être entreposés dans une cour avant secondaire, pour les terrains qui sont situés sur le coin d'une rue.

Renseignements :

Service de l'aménagement et de l'urbanisme
450 475-2007 / info.urbanisme@mirabel.ca



Protection des aménagements paysagers

Clôtures à neige autorisées

Le Service de l'aménagement et de l'urbanisme rappelle aux citoyens que les clôtures à neige sont autorisées sur l'ensemble du territoire entre le 15 octobre et le 1^{er} mai de l'année suivante. Ces clôtures doivent être utilisées à des fins de protection des aménagements paysagers uniquement et peuvent être installées à tout endroit sur un terrain.

Évidemment, les clôtures ne doivent pas nuire aux opérations de déneigement. De plus, elles ne peuvent pas être utilisées pour délimiter un terrain.

Renseignements :

Service de l'aménagement et de l'urbanisme
450 475-2007 / info.urbanisme@mirabel.ca



Dernière chance de vous départir de vos surplus de feuilles !

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 20 novembre pour vous départir de vos surplus de feuilles d'automne et de résidus verts en les apportant dans les écocentres.

ATTENTION !

Aucun sac de plastique ne sera accepté dans les écocentres, qu'il soit de couleur, transparent, compostable ou biodégradable. Si vous arrivez avec des sacs de plastique, vous devrez les ouvrir sur place et les vider dans le conteneur approprié. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Renseignements :

Service de l'environnement
450 475-2006
infoenvironnement@mirabel.ca



À compter du 15 novembre

Le stationnement de nuit est interdit

Le Service de police souhaite rappeler aux automobilistes que le stationnement de véhicules est interdit dans les rues et les places publiques de Mirabel, de minuit à 7 h du matin, du 15 novembre au 15 avril, sauf aux endroits autorisés par des panneaux de signalisation.

En vertu du règlement 717, il est interdit de garer les véhicules en bordure de la voie publique dans le but notamment de faciliter le déblaiement de la neige et de laisser libre accès aux équipes chargées du déneigement. Pour ces mêmes raisons, on demande également aux automobilistes de ne pas laisser leur véhicule en bordure de la voie publique le jour, durant les opérations de déneigement effectuées à la suite d'une chute de neige. Rappelons que tout contrevenant au règlement sur le stationnement de nuit, pendant la période citée plus haut, s'expose à une contravention.

Des stationnements alternatifs sont accessibles, au besoin : stationnement municipal situé au 15176, rue de Saint-Augustin, stationnements des arénas, stationnements des parcs des Intendants, Cardinal, des Champions et Jacques-Beauchamp.



OUTIL DE TRI

ÉCOCENTRE



RÉSIDUS DANGEREUX ET TECHNOLOGIQUES :


Aérosols


Contenants et restes de peinture


Ampoules fluocompactes


Piles


Articles électroniques et informatiques défectueux


Matières recyclables (n° 1 à 5 et 7)


Pneus


Ferraille

AUCUN DÉCHET N'EST ACCEPTÉ

Consultez le mirabel.ca, dans la section *Services aux citoyens*, sous l'onglet *écocentres*, pour connaître les matières acceptées et refusées.


Appareils réfrigérés


Matériaux de construction


Téléviseurs

RECYCLAGE


Carton déplié


Papier


Sacs de sacs (retirer le contenu)


Tetra Pak


Plastique


Verre


Métal

COMPOST


Viande


Produits de la mer


Os, coquilles légumineuses et noix


Produits laitiers


Fruits et légumes


Produits céréaliers


Thé, café, filtres et sachets


Essuie-tout


Mouchoirs


Résidus verts


Cheveux, poils, plumes

LES SACS DE PAPIER SEULEMENT SONT ACCEPTÉS. AUCUN SAC COMPOSTABLE NI BIODÉGRADABLE.

DÉCHETS

RÉSIDUS ULTIMES SANS AVENUE DE VALORISATION OU DE RÉUTILISATION


Plastique souple ou rigide


Couvercle de café non-identifié


Ustensiles de plastique


Contenants de yogourt n°6


Godets de lait, de beurre, de tartinaides et de condiments


Fils de lumières


Boyaux


Emballage métallisé


Verres jetables / styromousse


Vitre et miroir

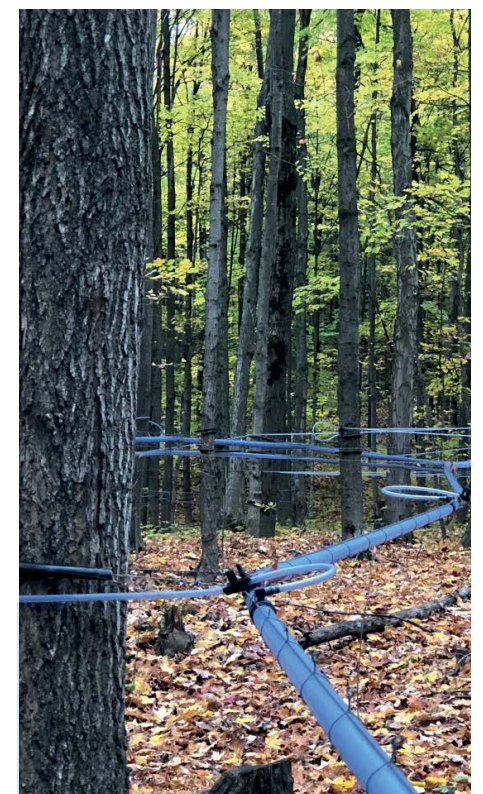

Emballage de gomme à mâcher


Feuilles plastifiées et photos


Jouets brisés

mirabel.ca





Collecte de tubulures

En novembre 2020, Synergie Économique Laurentides et la Ville de Mirabel ont implanté une première collecte de tubulures acéricoles, à l'écocentre du secteur de Sainte-Scholastique. Grâce à la participation de la Sucrerie Moderne, des Sucreries Jetté et d'Intermiel, 3,4 tonnes de vieilles tubulures ont été détournées de l'enfouissement en 2020.

Cette année, avec la collaboration d'AgriRECUP, il sera encore possible pour les acériculteurs mirabellois de rapporter leurs tubulures en fin de vie à l'écocentre de Sainte-Scholastique, les 20 et 27 novembre prochains.

Une infolettre contenant tous les détails de la collecte a été envoyée aux acériculteurs. Si vous êtes un producteur acéricole soucieux de vous départir de votre tubulure de façon responsable et aimeriez recevoir l'infolettre, n'hésitez pas à nous contacter.

Renseignements :

Evelyne Lapeyrie, conseillère en gestion des matières résiduelles, au 450 475-2008, poste 4234, ou par courriel, à agent.mirabel@synergielaurentides.ca. On peut également visiter le mirabel.ca/collectes-et-ecocentres, sous l'onglet « Projet de récupération des plastiques agricoles ».

Un nouvel outil de tri bientôt disponible

Le Service de l'environnement a récemment élaboré un nouvel outil pour les citoyens afin de faciliter le tri des matières résiduelles pour les collectes. Cette petite affiche sera bientôt disponible pour les Mirabellois désirant se la procurer et est également disponible en ligne, au mirabel.ca/collectes-et-ecocentres.

On pourra se procurer l'outil de tri au Service de l'environnement (8106, rue de Belle-Rivière, secteur de Sainte-Scholastique) et à l'hôtel de ville (14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique).

Renseignements :

450 475-2006 / infoenvironnement@mirabel.ca



M. Patrick Charbonneau, maire suppléant au moment de la prise de photo, accompagné de M. Stéphane Michaud, président de Tourisme Mirabel.

Première phase du pôle attractif touristique aéroportuaire

Dans le cadre du Fonds de soutien au développement (FSD), la Ville de Mirabel est heureuse de soutenir l'organisme Tourisme Mirabel dans le déploiement du *Pôle attractif touristique aéroportuaire de Mirabel – phase 1*, en lui accordant une aide financière de 49 250 \$.

La première phase du projet consiste à ériger, sur le site aéroportuaire, un lieu identitaire pour Mirabel avec, comme pièce maîtresse, l'aménagement d'un PTV (ancien appareil de transport des passagers vers les avions à l'aéroport de Mirabel) pour accueillir les visiteurs et les cyclistes en quête de renseignements sur les activités à faire sur le territoire mirabellois. Ce pôle sera également idéal pour tenir des conférences de presse du secteur aéronautique.

Le projet de Tourisme Mirabel s'inscrit dans une démarche collaborative avec la Ville, Aérocity internationale de Mirabel et Aéroports de Montréal (ADM). En plus d'être une vitrine touristique encourageant la consommation de produits de villégiature de Mirabel, ce projet a aussi comme objectif la mise en valeur de la zone aéroportuaire.

Le Service Mirabel économique rappelle qu'une foule de formations des plus intéressantes est disponible pour les entrepreneurs!



Avec la participation financière de :



FORMATIONS 2021-2022 OFFERTES AUX ENTREPRENEURS EN AFFAIRES OU EN DEVENIR

Cours offerts :

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Comment facturer avec plaisir | 23 novembre 2021 |
| 2. La puissance de la mission et vision d'entreprise | 30 novembre 2021 |
| 3. Développer une marque à votre image | 7 décembre 2021 |
| 4. Marketing de base | 14 décembre 2021 |
| 5. Techniques de vente | 18 janvier 2022 |
| 6. Comment utiliser Quickbooks | 25 janvier 2022 |
| 7. Les aspects légaux | 1 février 2022 |
| 8. Engager sa communauté sur les médias sociaux | 8 février 2022 |
| 9. La publicité sur Facebook | 15 février 2022 |
| 10. Rédiger une infolettre performante et communiquer son message | 22 février 2022 |
| 11. Rendre visible localement son entreprise sur Internet | 1 mars 2022 |
| 12. Élaboration d'un plan stratégique (SWOT) | 15 mars 2022 |
| 13. Développement des affaires efficace et rentable | 29 mars 2022 |
| 14. Développer votre entreprise grâce à l'expérience-client | 5 avril 2022 |
| 15. Les fondements de la propriété intellectuelle | 12 avril 2022 |
| 16. Mieux embaucher | 26 avril 2022 |
| 17. L'intelligence émotionnelle : l'art de se gérer avant de gérer les autres ! | 22 mars 2022 |
| 18. Gestion du stress | 10 mai 2022 |
| 19. Étiquette dans les courriels | 17 mai 2022 |

Cours de 3 h (9 h à 12 h) **par visioconférence** (à moins d'avis contraire). Formulaire d'inscription, description des cours et modalités de paiement disponibles sur le site Internet : mirabel.ca/entrepreneurs.

Renseignements à f.dion@mirabeleconomique.ca ou au 450 475-2110.

Inscription en cours (aucune inscription par téléphone)

**3 HEURES PAR MOIS
QUI ONT DE L'IMPACT !**

Vous êtes un entrepreneur aguerri ?
Plus que jamais, nos entrepreneurs ont besoin de vous !
Devenez mentor auprès du Réseau Mentorat.

**LA VILLE DE MIRABEL EST PRÉSENTEMENT
EN RECRUTEMENT POUR SA CELLULE DE
MENTORAT.**

**R É S E A U
M E N T O R A T**
ENTREPRENDRE. PARTAGER. RÉUSSIR.

Renseignements : Mme Johanne Tessier, coordonnatrice au développement entrepreneurial
Mirabel économique ► 450 475-2008, poste 4068 ► j.tessier@mirabeleconomique.ca

Babillard

communautaire



Marché artisanal de Saint-Benoît

Le Cercle de Fermières de Saint-Benoît vous invite à son Marché de Noël, qui se tiendra les 13 et 14 novembre prochains, de 10 h à 16 h, au centre culturel René-Laurin (9156, rue Sainte-Madeleine, secteur de Saint-Benoît).

Vous pourrez magasiner dans une ambiance festive, rencontrer des artisanes, déguster un bon café et courir la chance de gagner un prix de présence. Nous vous attendons avec enthousiasme !

Activité gratuite Confection d'un abri hivernal pour chats !



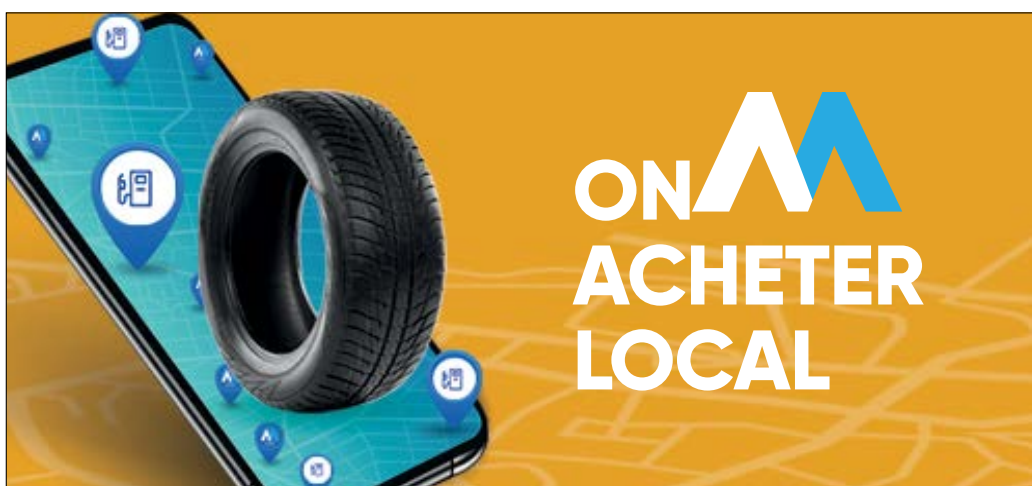
Projet offert par le
Carrefour jeunesse-emploi
de Mirabel, pour les
Mirabellois de 16 à 35 ans !

10 troussees gratuites
disponibles.
Faites vite !

Vous désirez sauver
les chats du froid
cet hiver ?
Contactez-nous !
450-420-6262
info@cjemirabel.ca

C'est quoi ?

- Trousse de confection complète et gratuite
- Livraison à domicile gratuite
- Suivi durant l'hiver



ON NOTRE VIE de quartier RALENTISSEZ !



Pour faire une demande de panneau, veuillez communiquer avec M. Dominique Mallette, agent de poste au Service de police, au 450 475-7708, poste 3236.





Une golfeuse à l'avenir prometteur

La Ville de Mirabel tient à féliciter la Mirabelloise Mackenzie Cloutier, golfeuse de 15 ans, pour ses résultats au golf cette année.

Étudiante de 4^e secondaire du programme sport-élite de l'Académie Ste-Thérèse, Mackenzie a remporté pas moins de sept victoires sur le circuit régional, en plus d'avoir obtenu d'excellents résultats lors de compétitions importantes en Ontario. Mentionnons que son entraîneur est Antoine St-Jean, propriétaire de Génération Golf, dans le secteur du Domaine-Vert Nord.

Mackenzie a commencé à jouer au golf à l'âge de huit ans et aimerait bien se rendre au niveau professionnel et possiblement faire carrière dans son sport, tout en sachant qu'un long chemin l'attend pour y parvenir. Elle souhaite poursuivre des études universitaires et espère que son talent saura capter l'attention des grandes universités aux États-Unis.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son parcours!



Prix Dollard-Morin 2021

Un Mirabellois est lauréat régional

La Ville de Mirabel tient à féliciter M. Dany Lefebvre pour sa nomination au titre de lauréat régional 2021 du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin. Ce prix prestigieux lui a été remis le 21 octobre dernier par le ministère de l'Éducation, lors d'une cérémonie virtuelle.

M. Lefebvre a été président de l'organisme Acroski Laurentides au cours des trois dernières années. Il a eu un grand rôle à jouer dans la transmission de l'information concernant les mesures sanitaires et les restrictions en place dans le milieu du ski acrobatique, entre la fédération provinciale de ski acrobatique, l'organisme national et les clubs régionaux. En plus de s'être assuré que les mesures soient respectées par les clubs des Laurentides, il a aidé dans la gestion des cas positifs qui sont survenus au sein de ces derniers.

On le décrit comme un bénévole engagé et passionné qui amène toujours de nouvelles idées pour faire évoluer le ski acrobatique, ainsi que comme quelqu'un de dévoué tant dans sa vie professionnelle que personnelle. Durant la dernière année, ses heures d'implication ont atteint par moment entre 50 à 60 heures par semaine, en plus de ses heures de travail hebdomadaires.

Toutes nos félicitations pour votre nomination!



Centenaires et pleines de vie!

Nous avons récemment eu vent qu'il y avait, sur le territoire, deux mirabelloises centenaires qui, en plus de vivre dans leur maison respective de façon autonome, sont amies et se voient de temps à autre. Nous avons eu envie d'aller les rencontrer pour discuter avec elles et leur offrir un petit cadeau.

Ce sont des dames heureuses, souriantes, en pleine santé et qui aiment la vie que nous avons eu le bonheur de rencontrer. Le secret de leur longévité semble être un parcours de vie parsemé de petits bonheurs et une attitude positive et heureuse envers la vie, en plus de demeurer actives. En effet, toutes deux assurent encore l'entretien de leur maison et de leur jardin respectifs et sortent régulièrement, entre autres pour aller faire leurs emplettes. Ce fut un grand plaisir pour la Ville d'aller rencontrer ces dames et de pouvoir échanger avec elles!

APPARITEURS-CONCIERGES

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 Domaine d'emploi : Appariteur-concierge
 Statut : Appariteur-concierge
 Nombre de poste : 3
 Numéro de concours : J1121-0035
 Date d'affichage : Le 2 novembre 2021
 Date de fin d'affichage : Le 17 novembre 2021

NATURE DU TRAVAIL :

Tu aimes le service à la clientèle ? C'est ton jour de chance !

La Ville de Mirabel est à la recherche de personnes dynamiques pour combler les postes d'appariteur-concierge au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et ce, pour nos différents secteurs dont Mirabel-en-Haut, Domaine-Vert Nord et Saint-Janvier. De plus, nous désirons constituer une banque de candidatures. Bienvenue aux étudiants et aux retraités !

Sous l'autorité du coordonnateur - sports et plein-air, le titulaire :

- accueille la clientèle;
- assure l'ouverture et la fermeture des portes pour les activités dans les centres culturels, le centre récréatif ou les écoles;
- prépare les salles ou le gymnase pour les différentes activités;
- installe les tables et les chaises au besoin;
- remet les locaux en état après l'utilisation;
- exécute des tâches de conciergerie;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- études secondaires;
- posséder environ une (1) année d'expérience pertinente;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que l'entregent, le sens des responsabilités et l'initiative;
- habileté à rédiger des rapports écrits et sommaires d'événements;
- être disponible à travailler selon un horaire variable de jour, de soir, de fin de semaine ainsi que lors des congés fériés.

Il est à noter que les personnes retenues pourraient aussi être appelées à se déplacer dans plus d'un secteur de la Ville de Mirabel selon les besoins de remplacement.

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'entrée en fonction est prévue en janvier 2022.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

TECHNICIEN AUX TRAVAUX PUBLICS

Service : Équipement et travaux publics
 Domaine d'emploi : Travaux publics
 Statut : Personne salariée régulière à temps complet
 Nombre de poste : 1
 Numéro de concours : J1021-0875
 Date d'affichage : Le 27 octobre 2021
 Date de fin d'affichage : Le 17 novembre 2021

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir la fonction de technicien aux travaux publics, personne salariée régulière, au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant de la directrice du Service, le technicien aux travaux publics:

- participe à la rédaction des devis et surveille l'exécution des travaux effectués par les entrepreneurs;
- réalise les inspections et les relevés techniques sur le terrain;
- effectue les relevés et la vérification pour différents éléments d'infrastructures dont entre autres la signalisation routière et les glissières de sécurité;
- met à jour les bases de données;
- fait occasionnellement la mise en plan avec le logiciel de dessin Autocad;
- soutient les contremaîtres dans le volet administratif lié à la planification, l'exécution et le suivi des travaux en régie (Info-excavation, prise de niveau, préparation d'ordre de travail, demande de prix, commande de pièces ou de matériaux, plan tel que construit);
- collabore à l'analyse, aux estimés et à la mise en plan de certaines demandes liées à la sécurité routière;
- en période hivernale, effectue la surveillance des contrats de déneigement des bâtiments;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil;
- posséder un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente;
- détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- connaissance du logiciel de dessin Autocad;
- habileté à rédiger des rapports et devis ainsi qu'à lire et interpréter des plans et devis;
- aptitudes et traits de personnalité appropriés, tels que l'entregent, la débrouillardise et l'autonomie;
- attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction;
- bonne connaissance en informatique.

HORAIRE DE TRAVAIL :

L'entrée en fonction est prévue en janvier 2022.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

POUR POSTULER

Alors qu'elle célèbre en 2021 son 50^e anniversaire, la Ville de Mirabel se hisse au 6^e rang des villes québécoises où il fait bon vivre. Comptant près de 60 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18^e ville en importance au Québec. Sur son immense territoire se côtoient des secteurs agricole, résidentiel, commercial et industriel.

Elle se positionne au 1^{er} rang des villes de plus de 40 000 habitants au Québec pour le taux de vitalité économique et affiche le taux de croissance des travailleurs le plus élevé au Québec.

À Mirabel, on M la vie!

Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au www.mirabel.ca, sous :

[Services](#) › [Services en ligne](#) › [Postuler en ligne](#)

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition, à moins d'avis contraire.

PRÉPOSÉS AUX PARCS -2^E AFFICHAGE

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 Domaine d'emploi : Aréna / Parc
 Statut : Autre
 Nombre de poste : 15
 Numéro de concours : J1021-1075
 Date d'affichage : Le 29 octobre 2021
 Date de fin d'affichage : Le 17 novembre 2021

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services de plusieurs personnes dynamiques pour combler le poste de préposé aux parcs au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Nous désirons également constituer une banque de candidatures.

Il est à noter que les candidats retenus effectueront des circuits en véhicule seulement pour la prochaine saison hivernale.

Relevant de la coordonnatrice - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements, le titulaire:

- effectue la surveillance des parcs;
- prépare les terrains sportifs selon les demandes (buts, lignes, lumières...);
- s'occupe de l'entretien du parc et s'il y a lieu, du chalet;
- fait l'entretien ménager de plusieurs chalets de parc;
- répond aux questions des citoyens;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- quelques années d'études secondaires;
- posséder moins d'un (1) an d'expérience pertinente;
- faire preuve d'autonomie et être à l'aise avec le public;
- pour les préposés aux parcs qui effectueront les circuits en véhicule : posséder un permis de conduire de classe 5 valide.

HORAIRE DE TRAVAIL :

Être disponible pour travailler selon un horaire variable de jour, de soir, de fin de semaine et lors des congés fériés pour la période hivernale, pour environ de 15 à 20 heures de travail par semaine.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

PRÉPOSÉ ET JOURNALIER - AFFECTATION PATINOIRES (PROJET PILOTE HIVER 2021-2022)

Service : Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Domaine d'emploi : Aréna / Parc
Statut : Personne salariée temporaire
Nombre de poste : 4
Numéro de concours : J1021-0902
Date d'affichage : Le 26 octobre 2021
Date de fin d'affichage : Le 17 novembre 2021

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche de quatre personnes dynamiques pour agir à titre de préposé et journalier - affectation patinoires au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Relevant de la coordonnatrice - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements, le préposé et journalier - affectation patinoires :

- accomplit divers travaux reliés à l'entretien des patinoires extérieures, tels qu'enlever la neige des patinoires si nécessaire à l'aide d'une souffleuse à main, gratter la surface de la glace à la pelle ainsi qu'arroser celle-ci à plusieurs reprises;
- procède à l'entretien ménager des chalets de parcs au besoin;
- peut être appelé à effectuer différents travaux reliés à l'entretien et à la réparation des chalets de parcs et des patinoires extérieures;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalence reconnue;
- posséder un minimum d'une année d'expérience pertinente;
- permis de conduire de classe 5 valide;
- bonnes habiletés dans les travaux manuels.

HORAIRE DE TRAVAIL :

Il s'agit d'une affectation se déroulant sur 10 semaines pour la période s'échelonnant approximativement du début janvier à la mi-mars. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine de 22 h à 6 h. Il y a un groupe de travail ayant un horaire du dimanche au jeudi et un autre groupe du mardi au samedi.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE, PERSONNE SALARIÉE REMPLAÇANTE

Service : Bibliothèque
Domaine d'emploi : Bibliothèque
Statut : Personne salariée remplaçante
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J1021-1167
Date d'affichage : Le 25 octobre 2021
Date de fin d'affichage : Le 5 novembre 2021

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour agir à titre de personne salariée remplaçante au poste de commis à la bibliothèque, au Service de la bibliothèque.

Relevant de la directrice de la bibliothèque, le titulaire :

- assure l'ensemble des tâches nécessaires à la diffusion des documents;
- accueille, oriente et renseigne le lecteur;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- posséder un minimum de six mois d'expérience pertinente;
- démontrer un intérêt marqué pour le domaine de la culture générale;
- être disponible à travailler le jour, le soir et les fins de semaine ainsi que dans plusieurs points de services;
- bonne connaissance de l'environnement Windows et des logiciels informatiques Word, Excel et Outlook;
- connaître le logiciel informatique de bibliothèque Symphony est un atout;
- bonne connaissance de la langue française écrite et parlée;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que courtoisie, entregent et diplomatie;
- détenir un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

COMMIS À LA GESTION DOCUMENTAIRE

Service : Greffe
Domaine d'emploi : Greffe / Gestion documentaire
Statut : Personne salariée à temps partiel
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J1121-0189
Date d'affichage : Le 3 novembre 2021
Date de fin d'affichage : Le 17 novembre 2021

NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste de commis à la gestion documentaire à titre de personne salariée à temps partiel à raison de quatre (4) jours par semaine au Service du greffe.

Relevant de la greffière, le titulaire :

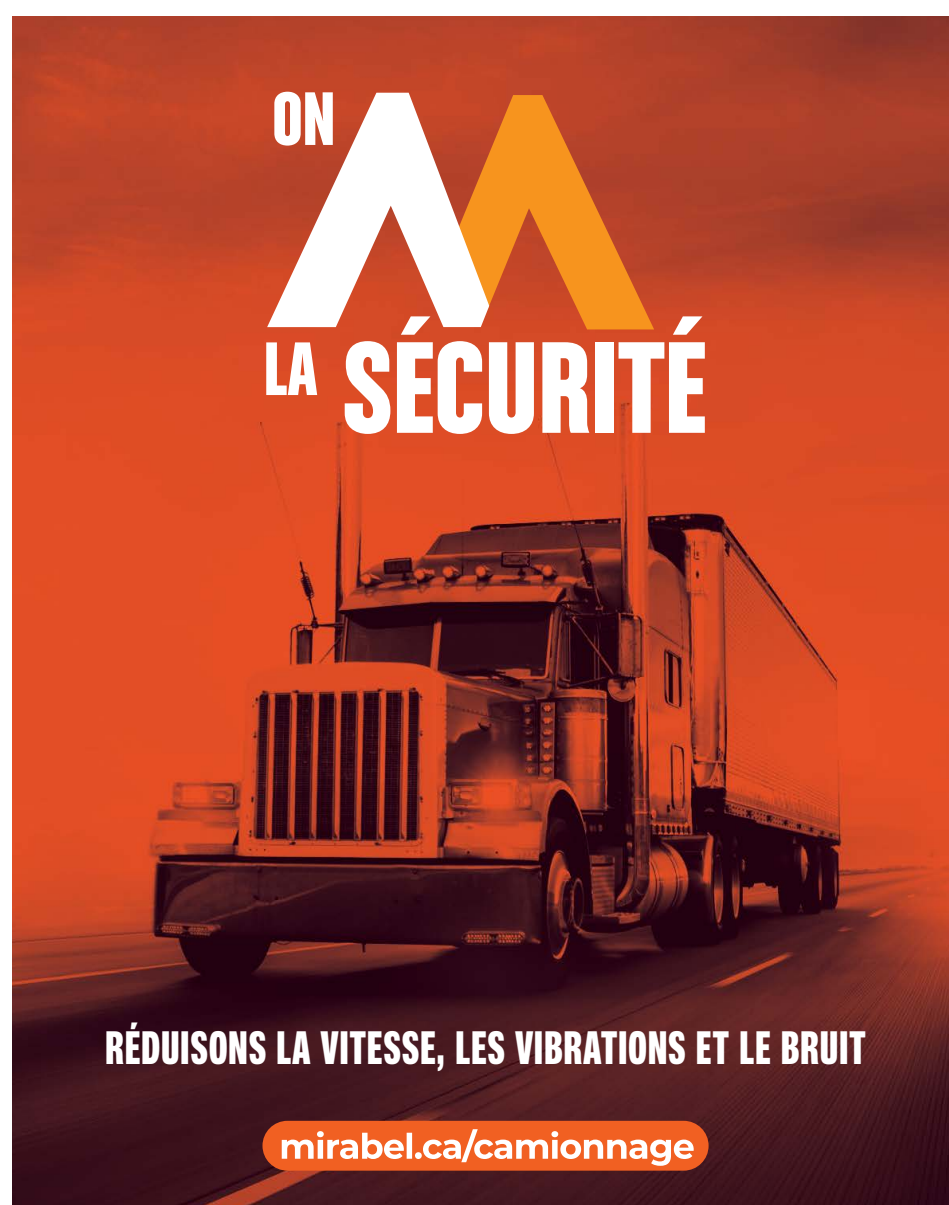
- participe au déclasserment des différents documents;
- procède au suivi et au contrôle des dossiers archivés et actifs;
- effectue l'épuration et la manipulation de boîtes au dépôt d'archives selon les directives;
- s'occupe de la saisie informatique des données dans le logiciel de gestion documentaire;
- numérise certains documents selon les normes établies;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de la documentation;
- posséder un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente;
- habileté et rapidité pour l'utilisation des logiciels Word et Excel;
- faire preuve de rigueur, de respect des normes et règlements ainsi que d'autonomie;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées, tels que courtoisie et entregent;
- connaissance d'un logiciel en gestion de l'information (Ultima ou autre) constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.



ON LA SÉCURITÉ

RÉDUISONS LA VITESSE, LES VIBRATIONS ET LE BRUIT

mirabel.ca/camionnage

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2467

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 28 juin 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

No 2396 Modifiant les règlements numéros 1695, 1754 et 1814, afin de modifier le bassin de taxation desdits règlements.

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu l'approbation légale suivante :

➤ par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 26 octobre 2021.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 3 novembre 2021

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2469

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 28 juin 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

No 2469 Modifiant les règlements numéros 1358, 1440, 1456, 1695, 1754 et 1814, afin de modifier le bassin de taxation desdits règlements et de modifier l'article 3b) des règlements numéros 1754 et 1814, afin que la charge des immeubles non imposables soit à l'ensemble des contribuables.

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu l'approbation légale suivante :

➤ par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 2 novembre 2021.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 3 novembre 2021

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2484

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 27 septembre 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement numéro 2484 interdisant la circulation des véhicules lourds sur une partie de la rue Ghislaine, entre les rues Saint-Jacques et Charlemagne, et sur l'entièreté de la rue Charlemagne, dans le secteur de Saint-Augustin.

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu les approbations légales suivantes :

➤ par le ministre des Transports du Québec, le 20 octobre 2021;

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 3 novembre 2021

La greffière, Suzanne Mireault, avocate

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 2472

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 12 juillet 2021, le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté le règlement suivant :

No 2472 Modifiant le règlement numéro 1695, afin d'y inclure des lots.

Avis est aussi donné que ce règlement a reçu l'approbation légale suivante :

➤ par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 22 octobre 2021.

Avis est aussi donné que ce règlement est déposé au bureau du greffe, à l'hôtel de Ville, au 14111, rue Saint-Jean, secteur Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Donné à Mirabel, ce 3 novembre 2021

La greffière,
Suzanne Mireault, avocate

REQUÊTES EN LIGNE



Un problème à signaler?



Pas besoin de penser à recharger un livre.



BIBLIOTHÈQUE
DE MIRABEL
mirabel.ca/biblio

DU 3 AU 19 DÉCEMBRE



Marché DE NOËL DE MIRABEL

PRODUITS DU TERROIR ✨ ARTISANAT ✨ PLUS DE 60 EXPOSANTS

CENTRE CULTUREL
DU DOMAINE-VERT NORD
17530, RUE JACQUES-CARTIER

VENDREDI DE 16 H À 21 H
SAMEDI DE 10 H À 19 H
DIMANCHE DE 10 H À 17 H

MARCHÉ INTÉRIEUR
ET EXTÉRIEUR

Renseignements: tourismemirabel.com
mirabel.ca

